

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 68 (2006)

Artikel: "Un traître! Un déserteur!"
Autor: Chenaux, Anne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817981>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2 mars 1952, l'élection de Georges Ducotterd

«UN TRAÎTRE! UN DÉSERTEUR!»

PAR ANNE CHENAUX

L'entrée du premier agrarien au Conseil d'Etat fribourgeois:
ne s'est pas faite sur un tapis de fleurs,
mais au terme d'une campagne polémique,
d'une virulence et d'une bassesse exceptionnelles.

En terre fribourgeoise, les racines de l'Union démocratique du centre (UDC) remontent au tournant des années 1920. C'est dans une constellation politique dominée par le parti conservateur qu'une nouvelle formation, qualifiée d'agrarienne ou d'agraire, apparaît sur la scène cantonale. En 1921, donc, quelques agriculteurs du district du Lac fondent un parti de défense paysanne à l'imitation des regroupements apparus dans les cantons voisins de Berne et de Vaud, alors que le Veveysan Robert Colliard crée une autre aile en 1922. Durant tout l'entre-deux-guerres, la formation agrarienne, proche idéologiquement du parti conservateur, cherche à s'intégrer progressivement au jeu politique. Toutefois, en raison de la forte assise de la majorité dans les milieux paysans, son influence reste limitée à quelques régions rurales plus déprimées (Broye, Haute-Glâne, Veveyse).¹ Le leader Colliard connaît certes quelques succès électoraux: député au Grand Conseil dès 1926 (il le restera jusqu'en 1957) et au Conseil national de 1939 à 1942 (il y sera réélu de 1951 à 1960, année où il quittera la vie publique pour raison de santé). Mais il faut attendre le début des années 1950 pour que les agrariens, forts de l'appui de nouvelles sections dans les différents districts, se trouvent véritablement organisés au niveau cantonal. Les réussites électorales donneront l'influx nécessaire. Les événements du début de l'année 1952, en particulier, vont permettre au parti agraire de frapper un grand coup et de se positionner plus favorablement sur l'échiquier politique

cantonal. Dans un climat tendu, Fribourg va vivre quelques semaines au rythme d'une lutte politique au climat virulent.

La «crise ministérielle»

L'automne 1951 s'était avéré riche en échéances électorales. Après avoir désigné ses représentants au Conseil national, le peuple fribourgeois avait été appelé à renouveler ses autorités cantonales. Au sein des comités politiques, la question de la participation de la principale minorité du canton aux responsabilités du pouvoir avait animé de vives discussions. Finalement, la recomposition du gouvernement avait entériné une formule 5+2, les deux radicaux Pierre Glasson et Louis Dupraz rejoignant les cinq conservateurs Maxime Quartenoud, Aloys Baeriswyl, Paul Torche, José Python et Théodore Ayer. Sur le plan du Grand Conseil, les conservateurs avaient stabilisé le nombre de leurs mandataires, tandis que les radicaux et surtout les agrariens enregistraient un beau succès en augmentant leurs effectifs respectivement de quatre et six sièges. En perdant sept sièges, le parti socialiste apparaissait comme le grand perdant de cette joute électorale.² Ces données semblaient promettre un certain apaisement politique.

A la veille des fêtes de fin d'année, les comités politiques laissent donc apparaître leur satisfaction. Cela étant, la presse radicale poursuit la discussion en émettant quelques considérations sur la politique gouvernementale. Elle pense que le moment est venu de repenser la formule au sein de l'exécutif fribourgeois car, selon *La Gruyère*, il n'existe nulle cohésion et nulle logique. En vue du redressement financier du canton, le gouvernement devrait poursuivre un effort d'unification et trouver un esprit d'équipe. Les radicaux évoquent la motion de Robert Colliard sur une réorganisation gouvernementale. Il s'agirait d'opérer une redistribution mieux équilibrée des départements dans le souci d'une meilleure utilisation des compétences. Selon le parti d'opposition, l'attribution des Finances reste l'enjeu principal: pour le futur argentier cantonal, un nom devrait s'imposer, celui de Louis Dupraz.

C'est au début de l'année 1952 qu'un coup de tonnerre provoque une série de réactions dans la presse fribourgeoise et l'opinion publique. Quelques jours après la séance de reconstitution de l'exécutif cantonal, le nouveau conseiller d'Etat radical Louis Dupraz annonce sa démission. Une polémique sur les raisons de ce retrait s'engage aussitôt entre les partis par presse interposée. Très vite, le débat se focalise sur l'attribution du département des Finances au conservateur Théodore Ayer au détriment de Louis Dupraz. Les organes radicaux fustigent l'attitude des majoritaires et défendent leur conseiller d'Etat, une personnalité que sa formation, son expérience et son activité pousseraient à ce poste. Ils critiquent la «basse politicaille» des majoritaires, qui n'envisageraient que leur profit politique: «On ne veut pas qu'un représentant des minorités puisse contrôler l'utilisation des deniers publics, on ne veut pas, pour des motifs purement



Le candidat agrarien Ducotterd en meeting électoral dans un café de village (lieu et date non identifiés).
Photo Jean Mülhauser

électorales, que le nom d'un minoritaire reste attaché à un redressement financier et économique de notre canton.»³

Face à ces attaques, les conservateurs se justifient en précisant d'une part que la répartition des départements concerne le Conseil d'Etat, non pas les comités politiques, et d'autre part que le parti radical n'a jamais revendiqué le département des Finances. Ils insistent sur le fait que les conseillers d'Etat de la minorité n'ont élevé aucune objection. Selon les organes conservateurs, la décision de Louis Dupraz relèverait de motifs personnels et professionnels.

Par ailleurs, les majoritaires estiment que Louis Dupraz place son parti dans une situation délicate dans la mesure où son attitude soulève un autre problème. Pierre Glasson se verra-t-il obligé de suivre son collègue, les conditions émises par le parti radical n'étant plus réunies? Lors de la campagne électorale de l'automne 1951, en effet, les radicaux avaient pris une attitude ferme: «deux ou rien», à savoir une représentation de deux de leurs mandataires au gouvernement, obligeant, selon eux, les majoritaires à revoir leur position sans aucun marchandage. S'achemine-t-on vers un gouvernement 100% conservateur, les radicaux se repliant dans l'opposition pure? La question est posée mais elle restera sans lendemain. Durant les premières semaines de l'année 1952, cette «crise ministérielle» continue de faire grand bruit. Une pétition demandant le retour du démissionnaire circule, mais la décision de Louis Dupraz apparaît définitive. Au sein du parti radical, l'atmosphère est tendue et les avis se partagent. Bien que la principale minorité maintienne ses prétentions sur une représentation proportionnelle à sa force, elle décide finalement de ne pas présenter un nouveau candidat en remplacement du démissionnaire.

Vers une élection complémentaire

Le parti radical ne revendiquant pas le siège laissé vacant, la situation apparaît claire aux dirigeants conservateurs qui comptent disposer d'un sixième représentant au Conseil d'Etat. Seulement, un élément d'importance vient perturber ces projets. Le parti agraire crée la sensation en annonçant qu'il présentera son candidat en la personne de Georges Ducotterd, ingénieur agronome et chef de service au département de l'Agriculture dirigé par Maxime Quartenoud. Les conservateurs voient l'un de leurs membres les «trahir», ce qui ne va pas tarder à envenimer le débat d'autant plus que cette candidature verte inquiète vivement les majoritaires. Le socialiste René Mauroux observe, goguenard, leur « sainte trouille de cette candidature excellente »⁴, car Ducotterd a l'avantage d'être connu et respecté des paysans conservateurs. Le parti majoritaire accuse donc ce nouvel ennemi du régime de semer le trouble et la confusion dans les milieux campagnards. Les esprits commencent à s'échauffer. Certaines démarches sont entreprises auprès de Louis Dupraz. Bien qu'elles restent sans effet, elles démontrent le malaise qui règne au sein des comités conservateurs.

Face à cette situation inattendue et quelque peu délicate, les majoritaires, sûrs jusque là de leurs calculs, tergiversent sur l'attitude à adopter. Pour affronter le scrutin dans les meilleures conditions, ils affirment vouloir miser sur la personnalité considérée comme ayant le plus de chances électorales. Lors de l'assemblée cantonale des délégués, trois candidatures sont proposées, soumises respectivement par le comité cantonal, la Gruyère et le district du Lac: celles d'Henri Noël, président du parti conservateur cantonal, de Marcel Renevey, préfet de la Sarine, et du protestant Guillod. A l'issue des délibérations, les conservateurs proclament Marcel Renevey candidat pour l'élection complémentaire du 2 mars. Cette décision, révélatrice de certaines divisions, ne manque pas de créer des mécontentements. Une nouvelle fois, Henri Noël se voit désavoué et les protestants évincés. Au-delà des contestations, les instances dirigeantes espèrent profiter de la popularité du magistrat désigné.

En définitive, la compétition électorale ne voit officiellement que deux partis en lice, une troisième candidature jugée «fantaisiste» ne pouvant en aucun cas être prise au sérieux. C'est celle de Maurice Jaquet, de Grolley, courtier en bois, homme sans parti, inconnu de la scène politique cantonale. Elle ne paraît pas en mesure de troubler l'affrontement entre conservateurs et agrariens. La campagne s'annonce d'autant plus houleuse que le parti gouvernemental se trouve dans une situation périlleuse: le candidat agrarien bénéficiera du soutien d'une partie du monde paysan, des socialistes, et certainement de nombreux radicaux, solidaires d'une autre minorité – même si le parti radical a décidé officiellement de pratiquer l'abstention en signe de protestation contre l'attitude des conservateurs à son égard.

Une campagne électorale violente

La campagne électorale est d'une rare violence. La candidature Ducotterd provoque une véritable levée d'armes de la formation majoritaire. Le nouveau secrétaire des agrariens, considéré comme un transfuge dont la seule fin est de satisfaire ses ambitions personnelles, devient la cible de toutes les attaques. Les dirigeants conservateurs l'accusent d'avoir trahi son ancien drapeau ainsi que son supérieur: *La Liberté* parle de «désaveu injustement infligé à son chef». ⁵ Dans une prise de position publiée à plusieurs reprises, Maxime Quartenoud déclare ne pas soutenir une candidature Ducotterd en dehors du parti conservateur et insiste sur l'unité de la classe paysanne. Dans ses colonnes, la presse radicale laisse alors planer le soupçon sur Maxime Quartenoud, qui aurait pu «manigancer quelque obscure manœuvre en cette affaire». ⁶ L'attitude du conseiller d'Etat conservateur apparaît quelque peu ambiguë et ses démentis publiés dans la presse tendraient à démontrer qu'un rappel à l'ordre s'est révélé nécessaire. Faute de documents, l'attitude de Quartenoud reste difficile à juger. Sans doute préfère-t-il conserver en Ducotterd un employé plutôt que de l'accueillir comme collègue au sein de l'exécutif.

A-t-il usé de son influence pour évincer Ducotterd de la liste conservatrice? La question demeure ouverte. Du moins, il semble qu'une éventuelle candidature du chef de service du département de l'Agriculture n'a pas bénéficié du soutien de certains dirigeants conservateurs.

Dès l'annonce de cette «désertion» des rangs de la majorité, les organes conservateurs jettent le discrédit sur le candidat agrarien. Ils s'insurgent contre un homme qui n'hésiterait pas à renier ses principes dans l'unique but d'accéder au gouvernement. Ainsi, pour s'assurer des appuis, le représentant agrarien ne se prive pas de sceller une alliance – qualifiée de contre-nature – avec les socialistes, «adversaires naturels de la paysannerie». ⁷ Sur le plan professionnel, la politique agricole menée par Ducotterd est jugée dispendieuse et inconsiderée. Les majoritaires appellent à barrer la route à la division et à l'aventure financière. De son côté *La Gruyère*, qui suit la campagne, ne manque pas de relever, d'un œil à la fois critique et amusé, la violence et l'acharnement des attaques conservatrices: «Au temps où il était du *bon bord*, le pelé, le galeux d'à présent était un grand type. C'était le bras droit de M. Quartenoud. C'était le monsieur qu'on passait la brosse à reluire. Maintenant, c'est un apostat. Comme les chats du cinquième jour, il a ouvert les yeux. Crime impardonnable! Ingratitude sans nom! La prose majoritaire n'a plus rien à envier aux éruclations des gazettes de Moscou...» ⁸

Les détracteurs de Georges Ducotterd utilisent des procédés jugés scandaleux par les minoritaires. Tout l'appareil de propagande appuie les attaques conservatrices: impression de tracts sous couvert d'anonymat, humiliant pamphlet en patois publié dans *La Liberté* ⁹, mise en circulation d'une caricature de mauvais goût qui montre Georges Ducotterd, la tête dans les nuages, avec à ses pieds une montagne divisée en zones abritant ses échecs. Les moyens utilisés suscitent même l'indignation dans les rangs conservateurs. Ecoeürés, les collaborateurs directs de Georges Ducotterd publient un démenti dans *La Liberté* pour faire taire certaines calomnies. Les fonctionnaires protestent: «Ils tiennent à affirmer en effet qu'il est faux de prétendre *qu'ils désirent le voir partir pour de bon tellement il est détestable avec son orgueil, ses manières*. Ils déclarent *qu'au contraire ils se font un plaisir de travailler avec M. Ducotterd dans le meilleur esprit d'équipe*.» ¹⁰

D'autre part, il faut constater que l'enjeu de cette campagne dépasse le cadre de simples rivalités personnelles. Au-delà des querelles autour de la personnalité de Ducotterd émerge la question de l'existence même du parti agrarien. Dans les colonnes de leur presse, les conservateurs estiment de leur devoir de combattre la candidature d'une dissidence, d'un «parti que rien ne justifie». ¹¹ Pour les majoritaires, les agrariens représentent un parti de classe reposant sur la seule défense des intérêts économiques des paysans. ¹² Cela étant, ce parti a d'autant plus de torts qu'il puise ses forces dans l'électorat le plus fidèle du parti gouvernemental et qu'il est en train d'ouvrir une brèche au sein du monolithe conservateur. Aussi l'existence d'une telle formation politique ne se légitime, selon les majoritaires, que par l'ambition de certains de ses chefs.



Georges Ducotterd, élu en 1952, reçut la direction des Affaires militaires, des forêts et des vignes. Il resta au gouvernement jusqu'en 1971, et sortit seul en tête au premier tour à sa quatrième élection, en 1966.
Photo Jean Mülhauser



Le conseiller d'Etat Maxime Quartenoud, patron de l'agronome Georges Ducotterd au département de l'Agriculture. Son attitude dans la campagne électorale de 1952 reste difficile à juger.
Photo Jacques Thévoz

Le parti agraire ne compterait que des aigris et des ambitieux dont le seul but serait l'amélioration de leur sort. La majorité accuse les agrariens d'accentuer la division de la paysannerie et de l'isoler, ce qui est lui rendre le plus mauvais service. *La Liberté* défend les grands principes dont les majoritaires se présentent comme les garants: «Notre démocratie aurait vécu, le jour où prévaudrait la politique économique pure. Les partis doivent être rendus à leur véritable rôle au service du bien commun, et la politique libérée de l'emprise des puissances économiques. Un gouvernement n'est concevable que s'il est en mesure de jouer le rôle d'arbitre de l'intérêt général.»¹³

En fait, les conservateurs prennent peur. Derrière ces déclarations d'unité se cache un régime qui voit s'ébranler l'un de ses fondements principaux. La formation conservatrice a toujours mené une politique conditionnée par les préoccupations du monde rural et de nombreux magistrats conservateurs sont de souche paysanne. Le retard dans l'industrialisation dont souffre Fribourg repose en partie sur cette vocation agricole défendue dans les milieux gouvernementaux. Cependant, les données économiques changent et au sein même de la formation majoritaire se dessinent certaines crispations face à cette inéluctable évolution du paysage sectoriel. Dans ce contexte, une candidature proche de la paysannerie sème un vent de panique.

A la fin de la campagne électorale, l'issue du scrutin s'avère bien incertaine. Face à l'appareil du parti gouvernemental, les agrariens qui ne possèdent de loin pas les mêmes moyens essaient de s'organiser et réussissent à lancer la publication dès le mois de janvier 1952 d'un journal mensuel, *Le Courrier du mouvement paysan*. (Ce mensuel deviendra en mai 1953 *Le Courrier du mouvement paysan et des Classes moyennes*, puis en 1955 *Le Courrier fribourgeois*. Manquant nettement de moyens, le parti agraire fribourgeois publie le journal en collaboration avec des collègues vaudois.) Le premier numéro qui sert de tract électoral présente le parti et son programme politique. Les agrariens gagnent à faire connaître les principes qu'ils défendent. Aussi, en substance, bien que le combat ne se fasse pas à armes égales, les mouvements d'opinion confrontés à un déchaînement de passions parfois haineuses restent difficiles à cerner.

Un grave échec pour les conservateurs

L'élection complémentaire du 2 mars se déroule dans une atmosphère fiévreuse. Après des semaines d'une campagne virulente, le résultat du scrutin déroute les majoritaires et enthousiasme les détracteurs du régime. Cette année 1952 voit l'accession du premier représentant agrarien à l'exécutif cantonal. Avec un taux de participation de 52%, Georges Ducotterd est élu avec 14'130 voix (majorité absolue: 13'134) contre 12'048 à Marcel Renevey; Maurice Jaquet n'a récolté que 90 suffrages. Les conservateurs subissent un échec qu'ils s'efforcent de relativiser en invoquant la confusion et les équivoques qui ont régné tout au long de la campagne électorale. Ils regrettent la faible participation et

expliquent leur défaite par un manque de discipline de leurs partisans. En ce sens, l'attirance d'une candidature proche des masses paysannes justifierait le choix des électeurs.

Cependant, le résultat de ce premier dimanche de mars démontre surtout que certaines maladresses et certains dérapages n'ont pas été du goût des citoyens. La démesure des attaques et l'attitude somme toute contestable des organes conservateurs n'ont fait que desservir leurs intérêts. Ainsi le *Journal d'Estavayer* relève: «On pouvait ne pas être d'accord avec certaines initiatives de M. Ducotterd et avec son départ du parti conservateur mais il était particulièrement ridicule de le considérer maintenant qu'il était "dissident" comme une parfaite nullité alors qu'auparavant les louanges d'une presse officieuse l'honoraient et entretenaient sa réputation.»¹⁴

La campagne conservatrice se retrouve donc sous le feu des critiques. Cette élection sonne comme un avertissement pour certains stratèges majoritaires. Pour sa part, Georges Ducotterd a incontestablement réussi à grouper un mouvement d'opinion autour de lui. Sur ce point, les conservateurs nourrissaient des craintes justifiées. En tous les cas, le peuple fribourgeois a décidé de mettre à sa tête des représentants des trois partis bourgeois. Désormais apparaît souhaitée et admise la formule 5+2, si l'on entend par là cinq conservateurs et deux représentants des minorités – bien que dans le cas présent il s'agisse plutôt d'une formule 5+1+1. Un autre enseignement inquiétant pour le parti gouvernemental ressort de ce scrutin: la capacité pour les minorités, lorsqu'elles s'unissent derrière un nom, d'ébranler l'hégémonie conservatrice, bientôt centenaire.

L'élection de ce premier représentant apporte au parti agrarien un sens politique et une nouvelle crédibilité. Les années 1950 seront marquées par un essor certain de cette formation qui a réussi à s'unifier au niveau cantonal. Le Parti paysan fribourgeois et des classes moyennes prend la dénomination de Parti des paysans, artisans et indépendants (PAI) lors de l'Assemblée des délégués du 12 décembre 1954. Implanté dans le sud, hormis la Gruyère, en Sarine-Campagne, dans la Broye et dans le Lac, il se profile donc avant tout comme un parti de défense paysanne mais tout en essayant de rallier à sa cause les artisans et les indépendants. En perte de vitesse dans les années 1960, les agrariens vont opérer un rapprochement avec la majorité. De 1966 à 1976, une collaboration s'instaurera entre les deux anciens partis ennemis pour les élections au Conseil d'Etat. En 1975, cherchant à regagner du terrain dans un canton dont le visage économique change rapidement, le PAI prendra l'étiquette UDC pour mieux se relier au parti suisse.

A. C.

Notes

¹ Voir RUFFIEUX Roland (dir.): *Encyclopédie du canton de Fribourg*, Fribourg 1977, 2 vol., p. 172.

² Résultats pour le renouvellement du Grand Conseil sur un total de 131 sièges: conservateurs, 80 mandats; radicaux, 36; socialistes, 6; agrariens, 9.

³ *L'Indépendant*, mardi 15 janvier 1952, p. 1.

⁴ *Travail*, jeudi 24 janvier 1952, p. 3.

⁵ *La Liberté*, 21 février 1952, p. 5.

⁶ *L'Indépendant*, mardi 15 janvier 1952, p. 4.

⁷ *Le Fribourgeois*, mardi 19 février 1952, p. 1.

⁸ *La Gruyère*, samedi 23 février 1952, p. 1.

⁹ *La Liberté*, 23 février 1952, p. 7 : *No fô «on 'omo!»*, signé Luvi a Tobi.

¹⁰ *La Liberté*, 27 février 1952, p. 5.

¹¹ Titre d'un article publié dans *La Liberté* du 1^e décembre 1951 en page 8 lors de la campagne électorale pour le renouvellement des autorités cantonales. Celui-ci énumère les arguments conservateurs contre l'existence du parti agraire: éparpillement des forces jugé ridicule, inutilité de ce parti dans le canton de Fribourg, «stupide» isolement de la classe agricole, etc.

¹² Au même titre que le parti socialiste représente la classe ouvrière, le parti agrarien se cantonnerait dans la défense d'une seule classe de la population et selon Roger Pochon, «vouloir accorder le primauté au facteur économique est une déviation marxiste» (*La Liberté*, vendredi 29 février 1952, p. 1).

¹³ *La Liberté*, mardi 19 février 1952, p. 5.

¹⁴ *Journal d'Estavayer*.